

**APPAREILS À PILES IMBRIQUÉES :
LA MRC DE CHARLEVOIX SE JOINT À UNE INITIATIVE ÉCOLOGIQUE**

Baie-Saint-Paul, le 2 décembre 2024 – La MRC de Charlevoix est heureuse de se joindre à un projet pilote de récupération des appareils à piles imbriquées.

Dans le cadre d'un projet pilote visant la caractérisation et la fin de vie d'appareils à piles imbriquées (difficilement retirable), Appel à Recycler et le Réseau québécois des CFER ont établi un contrat de service avec la MRC qui offre une solution pour éviter l'enfouissement de piles et de batteries. Ces appareils ne devraient pas être jetés à la poubelle, puisqu'ils contiennent une pile, une composante qui peut être très nuisible pour l'environnement. La population de la MRC de Charlevoix est donc invitée à apporter à l'écocentre les objets suivants: jouets, appareils de soins personnels, drones, petits appareils d'éclairage, détecteurs de fumés, petits appareils de jardin ou de rénovation et cigarettes électroniques.



Les appareils seront démantelés dans un Centre de formation en entreprise et récupération (CFER), une école-entreprise s'adressant à des jeunes de 15 à 21 ans qui ont un parcours scolaire atypique. Ainsi, les piles et batteries des appareils reçus pourront être recyclées adéquatement. Ce projet pilote sera en vigueur jusqu'au 19 août 2025.

Nous invitons la population à se référer à notre site Internet pour obtenir plus de renseignements sur le projet et sur les différents matériaux acceptés à nos écocentres.

-30-

Sources :

Isabelle Tremblay
Coordonnatrice en environnement
MRC de Charlevoix
Tél. : 418 435-2639, poste 6011
itremblay@mrccharlevoix.ca

Myriam Gauthier
Conseillère en communication et en administration
MRC de Charlevoix
Tél. : 418 617-0054
mgauthier@mrccharlevoix.ca